

## Fortes chaleurs de juin à Malaunay

---

### **Annulation des événements sur la semaine du 26 au 29 juin**

**Les fortes chaleurs conduisent la Ville de Malaunay, les écoles et les associations organisatrices d'événements à les annuler. Ainsi, sont annulés :**

- **le spectacle de fin d'année de la maternelle Brassens jeudi 27 au soir ;**
- **la fête de l'école élémentaire Brassens, vendredi 28 au soir ;**
- **le spectacle de fin d'année de l'école élémentaire Miannay, vendredi 28 au soir ;**
- **la fête de l'école élémentaire Miannay, samedi 29 ;**
- **la journée municipale Sport & handicap, samedi 29.**

« Les conditions de maintien de ces événements ne sont pas réunies : les préconisations faites par les experts et responsables de santé cette semaine sont de ne pas effectuer d'effort, d'éviter l'extérieur en pleine journée, d'éviter les déplacements » explique le Maire Guillaume Coutey.

« Nous saluons le travail effectué par les écoles et associations pour proposer les spectacles de fin d'année et fêtes des écoles, ce n'est pas de gaité de cœur que l'ensemble des organisateurs sont contraints d'annuler » ajoute Stéphanie Glatigny, Déléguée aux affaires scolaires.

« La journée Sport et handicap était un engagement fort de ma délégation au sport et à la vie associative complète l'Adjoint Jean-Marc Stalin, ce rendez-vous sera reporté car la question du handicap dans le sport est assez importante pour faire l'objet de ces belles rencontres entre acteurs du sport, usagers, partenaires associés. »

Les fortes chaleurs, que la Préfecture n'a pas encore classées en plan canicule, ont cependant entraîné la mise en place par la Ville et ses différents services d'une série de mesures pour être réactifs et accompagner au mieux les habitants.

#### **Rappel des conseils pour lutter contre la chaleur :**

- Ne pas s'exposer aux heures les plus chaudes (12H à 16H) : le soleil est alors à son zénith et l'intensité des rayons UVB à son maximum) ;
- Se protéger (en portant T-shirt, chapeau, LUNETTES avec norme CE, certifiées UV) ;
- Rechercher l'ombre (attention : le parasol à la plage ne protège pas de la réverbération du soleil sur le sable) ;
- Appliquer régulièrement une crème solaire. 3 niveaux d'indice de protection existent (IP 20 = haute protection ; IP 30 et 40 = très haute protection ; IP 60 = ultra protection) ; Il convient de répéter l'application du produit après la baignade ou si l'on transpire, en règle générale toutes les 2 heures. La crème

solaire pour les enfants n'est pas à réserver à la plage ou aux temps d'exposition. Dès que l'enfant est en plein air, il est exposé au soleil ;

- Se désaltérer : boire régulièrement de l'eau et sans attendre d'avoir soif ou consommer des fruits et des crudités riches en eau telles que tomates, concombres, melons, pastèques, agrumes...) ;
- Aider ses proches (nourrissons, enfants, personnes âgées...) en leur proposant régulièrement des boissons. Appelez vos voisins qui sont seuls pour prendre de leurs nouvelles ;
- Avant 3 ans, l'enfant n'a pas encore mis en place un système de défense contre les agressions du soleil. Sa peau immature, en cours de formation, ne lui permet pas de se défendre contre les rayons du soleil. Sa seule défense est celle que vous lui donnez avec les crèmes solaires, un chapeau, des vêtements et de l'ombre.

***Pour s'informer :***

Se déplacer en Mairie (place de la laïcité) ou appeler le 02 32 82 55 55

***Pour s'inscrire sur le registre :***

Venir au Centre Communal d'Action Sociale (Mairie, place de la laïcité), appeler le 02 32 82 55 54 ou envoyer un mail à [ccas@malaunay.fr](mailto:ccas@malaunay.fr)

***En cas de besoin :***

Plateforme téléphonique Canicule info service au 0800 06 66 66 (ouverte du lundi au samedi, de 8h à 20h, appel gratuit depuis un poste fixe). Composez le 15 en cas de malaise ou d'urgence vitale.

--

**Contact presse :** Alice BRIANT : 02 32 82 55 74 – 06 66 92 67 68 – [alice.briant@malaunay.fr](mailto:alice.briant@malaunay.fr)